

Fiche de poste



Juriste propriété intellectuelle et droit des technologies de la communication et de l'information (TIC)

Direction des affaires juridiques

Définition de l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Sous la Direction du Responsable de la division propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies, vous serez chargé de : - l'assistance et le conseil aux opérationnels - la rédaction de contrats - la veille législative et réglementaire - Dans les domaines considérés
Activités essentielles	<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller les chargés de droits d'auteur au sein de l'établissement - Rédiger des contrats de cession de droits, coédition, coproduction... - Etre force de proposition en matière d'élaboration, mise en place, et gestion des procédures d'acquisition de droits. - S'assurer du respect des procédures d'acquisition de droits par les services concernés
- Compétences principales	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les aspects législatifs, réglementaires et jurisprudentiels en matière notamment de propriété intellectuelle, droit des technologies de l'information, droit de la presse, droit de l'informatique, de l'édition... - Parfaite maîtrise des techniques contractuelles - Capacité à développer une argumentation juridique forte, qu'elle soit écrite ou orale - bonne capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse des questions et problèmes posés - Savoir rendre accessible aux non-juristes les règles et procédures applicables dans les domaines ici considérés - Rigueur et organisation - Sens du relationnel - Excellentes qualités rédactionnelles - Bonne maîtrise des outils informatiques (bureautique et multimédia)
Environnement, contexte de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en relation constante avec des partenaires internes ou externes
Formation d'accès/Catégorie	<ul style="list-style-type: none"> - Emploi catégorie A - Diplôme requis : Magistère, DEA/DESS/Master 2 en droit de la propriété intellectuelle et des technologies de l'information - Des connaissances en droit public sont un plus